



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les institutions culturelles de la Ville, fermées au public pour cause de Covid-19, lancent un appel à projets pour les artistes neuchâtelois-e-s

Une semaine à créer librement dans un lieu culturel de Neuchâtel

Pour soutenir concrètement les professionnel-le-s de la création durement touché-e-s par la pandémie, la Ville de Neuchâtel invite les artistes neuchâtelois-e-s, tous domaines confondus, à passer une semaine en résidence à la Case à Chocs, au Musée d'art et d'histoire ou encore au Muséum d'histoire naturelle. Un séjour à vivre sans contraintes, entre les mois de décembre et janvier, dans des lieux fermés au public pour cause de Covid-19, et qui s'accompagne d'un soutien financier. Les postulations sont attendues jusqu'au 29 novembre auprès de la direction de la Culture.

Désireuse de soutenir les artistes professionnel-le-s de la région en cette période de crise sanitaire, la direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel, propose, en partenariat avec trois institutions culturelles de la Ville, un lieu de travail ou de recherche artistique, un accompagnement technique si nécessaire et un soutien financier forfaitaire. L'idée est de soutenir le travail de recherche et d'expérimentation artistiques tout en renforçant le lien entre les artistes et les institutions.

La durée de la session est de 5 jours maximum entre le 7 décembre 2020 et le 31 janvier 2021. Toutes les disciplines artistiques sont concernées (musique, arts de la scène, littérature, cinéma, arts visuels et numériques etc.) et les projets pluridisciplinaires sont évidemment les bienvenus. Un montant de 800 francs par artiste en résidence ou de 2'000 francs au total pour un collectif dès trois personnes sera alloué. Afin de respecter les normes sanitaires, les groupes qui participent à ces intermèdes créatifs ne doivent pas dépasser 5 personnes. Cet appel à projets est ouvert à toutes les personnes établies à Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondèche et Valangin, ou ayant un lien avéré avec ces quatre communes qui formeront le grand Neuchâtel dès le 1^{er} janvier 2021

Une rencontre avec tous les bénéficiaires de ce programme sera organisée début février afin de favoriser les échanges et d'évaluer ce dispositif.

Trois lieux à choix

La Case à Chocs, le MahN et le Muséum, actuellement fermés au public, souhaitent continuer à faire vivre leurs espaces et à soutenir les artistes dans les circonstances actuelles.

La Case à Chocs a pour mission d'être un lieu de création et d'expérimentation, mais aussi de favoriser les liens entre les acteurs culturels neuchâtelois. Dotée d'un équipement technique professionnel, la Case à Chocs est ouverte à tout type de projet. La Grande Salle, le Queen Kong Club, le local de répétition ou encore l'Interlope peuvent accueillir des projets.

Le Musée d'art et d'histoire est un musée pluridisciplinaire abritant de riches collections dans les domaines des arts plastiques, de l'histoire, des arts appliqués et de la numismatique. Il offre au public des expositions attractives sur une surface de près de 2000 m². Les trois célèbres automates Jaquet-Droz y sont exposés toute l'année, et le décor de la cage d'escalier du bâtiment est une véritable œuvre d'art totale.

Le Muséum d'histoire naturelle sait jouer du quotidien avec impertinence et étonner par de constantes révélations sur cette vie dont il cultive le merveilleux. Il est l'un des musées les plus populaires à l'échelle de la région, comme en témoigne la fréquentation qui a dépassé 80'000 visiteurs certaines années. En plus de ses expositions temporaires à succès, le Muséum présente des dioramas de mammifères, d'oiseaux d'eau et d'oiseaux indigènes dans leur milieu naturel.

Comment participer

Le dépôt d'une candidature est extrêmement simple. Il suffit d'envoyer un courriel à dcst@ne.ch avec, en objet, la mention : «Candidature – artistes en résidence», d'ici le 29 novembre, en précisant : le nom de l'artiste/groupe/collectif, les contacts et site internet, la description du projet/de la motivation en quelques lignes, les dates et le lieu souhaités ainsi que le soutien technique demandé.

Neuchâtel, le 19 novembre 2020

Direction de la culture

Renseignements complémentaires :

Gaëlle Métrailler, déléguée culturelle, 032 717 79 05, gaelle.metrailler@ne.ch

Luana Di Trapani, coordinatrice générale Case à Chocs, 032 544 35 84, luana.ditrapani@ne.ch

Ludovic Maggioni, directeur du MHNN, 032 718 37 02, ludovic.maggioni@ne.ch

Antonia Nessi, conservatrice MahN, 032 717 79 31, antonia.nessi@ne.ch